FRE 3320 (9149): Composition and Stylistics

Printemps 2017,

Horaire : mardi 8 et jeudi 8-9 LIT 225 Heures de réception: mardi 7, jeudi 4-5

ou sur rendez-vous

Hélène Blondeau blondeau@ufl.edu 259 Dauer Hall

COMPOSITION ET STYLISTIQUE

I. OBJECTIFS

Objectif général du cours:

Ce cours a pour but de développer les habiletés stylistiques en français. S'appuyant sur les connaissances acquises dans les cours précédents, ce cours introduira l'étudiant à la stylistique de l'écrit et de l'oral et focalisera sur le développement du discours argumentatif. Ces habiletés seront développées à la fois par la pratique de l'écriture, l'étude de textes variés mais aussi par la pratique de l'expression orale à travers des débats et des discussions en classe et sur E-learning. Le cours approfondira en particulier les structures servant à établir les relations logiques de manière à renforcer les habiletés argumentatives de l'étudiant.

Objectifs spécifiques: À la fin du cours l'étudiant aura:

- > acquis des éléments de stylistique française à l'oral et à l'écrit
- > appris à distinguer différents genres de textes et de discours oraux
- développé ses habiletés de lecture et d'analyse
- de différents types de textes
- développé ses habiletés d'écriture de différents types de textes
- ➤ développé sa compétence à orale par la participation à des discussions et à des débats
- développé ses habiletés argumentatives
- > appris à établir des relations logiques
- > approfondi ses connaissances de la grammaire française
- > enrichi son vocabulaire

II. MANUEL ET MÉTÉRIEL REQUIS

Livres à se procurer

- **Manuel du cours:** Siskin, H. J., C. L. Krueger et Maryse Fauvel *Tâches d'encre : French Composition* 4th edition, Boston New York : Houghton Mifflin
- Recueil de nouvelles : Colette. 1924. La femme cachée. Paris, Gallimard
- Textes disponibles à la réserve électronique ou sur E-learning :

Je rendrai également disponible certains textes supplémentaires

Livres recommandés

Pour faire des progrès en français, vous devez disposer des bons outils et les consulter régulièrement. Lorsque vous rédigez, ayez à votre disposition :

- un dictionnaire français/français (Je recommande: Le Petit Robert)
- un dictionnaire bilingue (Je recommande le *Robert & Collins*)
- une grammaire de référence de votre choix (celle que vous avez utilisée en FRE 3300)

III. ÉVALUATION

<u>RÉDACTIONS (50%)</u>: Les rédactions feront l'objet de versions préliminaires. Pour chaque rédaction, les étapes préparatoires et version(s) préliminaires vaudront 75% et la version finale vaudra 25% de la note allouée.

<u>ATELIERS, DEVOIRS (10%)</u>: L'étudiant sera également évalué à partir de son travail dans le cadre d'ateliers en classe et de devoirs à rendre. Les informations sur les ateliers et les devoirs seront données en classe au fur et à mesure (voir également le calendrier provisoire).

ÉVALUATIONS PAR LES PAIRS (5%) Chaque étudiant devra également participer au processus d'évaluation par les pairs. Les informations sur seront données en classe au fur et à mesure (voir également le calendrier provisoire).

CONTRÔLES (15%): Il y aura 3 contrôles comptant chacun pour 5% de la note finale.

<u>DÉBAT ET PRÉSENTATION ORALE (10%)</u>: Chaque étudiant devra participer à des activités favorisant le développement des capacités argumentatives dans le cadre d'un débat et d'un panel

<u>Participation (10%)</u> Enfin 10% de la note ira à la participation en classe et sur E-learning. N'oubliez pas que votre participation et votre implication dans ce cours constituent des éléments cruciaux de votre réussite académique. Consultez le plan du cours régulièrement, faites les lectures et préparez les travaux et exercices pour le jour convenu. Soyez présents de corps et d'esprit!

Туре	Pondération %
5 COMPOSITIONS	50
VERSIONS. PRÉLIMINAIRES: 75%,	
VERSIONS FINALE : 25%	
ATELIERS, DEVOIRS	10
ÉVALUATIONS PAR LES PAIRS	5
CONTRÔLE (15)	15
Contrôle 1 13 février	
CONTRÔLE 2 13 MARS	
CONTRÔLE 3 3 AVRIL	
Présentation orale et débat	10
PARTICIPATION	10
TOTAL	100

IV. CONSIGNES

- Le calendrier du cours en annexe indique les dates où vous devez rendre les devoirs et les versions de vos rédactions.
- ➤ Vous devrez respecter les échéances fixées. Les travaux rendus en retard ne seront pas acceptés, à moins de fournir une note officielle témoignant d'une absence justifiée par des raisons acceptables selon les politiques de l'Université (voir politique d'absence et de retard ci-dessous).
- ➤ Chaque travail rendu devra porter votre identification personnelle ainsi qu'un titre précis.
- Les travaux doivent aussi respecter les limites de longueur et les consignes imposées pour chaque genre de texte.
- ➤ Vous devrez rendre une copie à double interligne (Times New Roman 12).

Consignes spécifiques pour les rédactions:

Les rédactions exigent un travail soigné et d'une grande précision. La version finale sera précédée de versions préliminaires. Vous devrez respecter les consignes à chaque étape, tant sur la teneur du texte et son contenu que de la forme.

Consignes pour les versions préliminaires :

- La version que vous remettrez ainsi que les documents préparatoires compteront pour 75% de la note allouée à la composition. Vous devez donc en être satisfait.
- Vous recevrez ensuite cette version corrigée et commentée par le professeur ou un pair selon un code de correction détaillé
- * Attention : Si le contenu est vague et peu soigné, le travail sera rendu, non corrigé.

Consignes pour la version finale:

- Vous rédigerez une version finale à partir des corrections et commentaires du professeur et/ou de vos pairs.
- Vous aurez jusqu'à la date indiquée sur le calendrier pour rendre votre version corrigée
- La version finale comptera pour 25% de la note allouée à chaque rédaction.

V. CALENDRIER PROVISOIRE*

Calendrier provisoire

Semaine	Mardi	Jeudi	
2 janvier	Inscription	Introduction	
		Activité : type de scripteur	
		Courte description	
9 janvier	La description (ch.1)	<i>Tâches d'encre</i> p. 13-26	
	Tâches d'encre p. 3-13		
16 janvier	Colette Jeux de miroirs	Colette <i>La main</i>	
	Rendre les réponses aux questions	Rendre les réponses aux questions	
	_	Tâche d'encre p. 27	

		Atelier en classe sur la description	
23 janvier	Le portrait (ch.2)	Préparez <i>Tâches d'encre</i> p. 37-48	
	Tâches d'encre p. 29-36	Atelier en classe sur le portrait	
30 janvier	La compte-rendu (ch.3)	Tâches d'encre 59-69	
	Tâches d'encre p. 51-58	Consignes pour le compte-rendu	
6 février	Rendre le compte-rendu (V1)	La narration (ch.4)	
	Révision par les pairs 1	<i>Tâches d'encre</i> p. 71-87	
13 février	Tâchas d'anana p 97 02	Dandra la narration (V1)	
13 levrier	Tâches d'encre p. 87-93	Rendre la narration (V1) Colette : <i>L'omelette</i>	
	Rendre le compte-rendu (V2)		
	Consignes pour la narration	Rendre les réponses aux questions Contrôle 1	
20 février	L'essai (ch.5)	Rendre la narration (V2)	
20 levilei	Tâches d'encre p. 95-103	Tâches d'encre p. 104-113	
	Tuches a encre p. 73-103	Consigner pour l'essai	
		L'argumentation 1	
27 février	Débattre sur un thème	Débattre sur un thème	
27 16 11161	Beoattle sur un theme	L'argumentation 2	
6 mars	Congé printanier	Congé printanier	
13 mars	Rendre l'essai (V1)	Contrôle 2	
	Révision par les pairs 2	Le commentaire composé (ch.7)	
		Tâches d'encre p. 141-144	
20 mars	Tâches d'encre p. 145-151	Tâches d'encre p. 152-160	
	Rendre l'essai (V2)	Consignes pour le commentaire	
		composé	
		L'argumentation 3	
27 mars	Rendre le commentaire (V1)	Tâches d'encre p. 125-130	
	La dissertation (ch.6)	Contrôle 3	
	Tâches d'encre p. 117-124		
3 avril	Rendre le commentaire (V2)	Le plan détaillé	
	Tâches d'encre p. 131-136		
	Types de plans pour la dissertation		
10 avril	Présentations orales	Présentations orales	
17 avril	Conclusion		
	Rendre la dissertation finale		

^{*}À noter La professeure se réserve le droit de modifier le calendrier

VI. ABSENCES, RETARDS ET CONSIGNES POUR LA REMISE DES TRAVAUX

Présence au cours

Votre présence en classe est essentielle pour le bon fonctionnement du cours. Une bonne dose d'apprentissage a lieu pendant les sessions entre les étudiants et le professeur mais également à

travers les échanges entre les étudiants dans le cadre des diverses activités en classe. Pour cette raison après la première semaine du cours, je commencerai à noter les absences et les retards. Votre note de participation sera affectée après votre troisième absence non motivée à une séance (period). Vous devez fournir une preuve signée par les autorités concernées pour une raison (acceptée par l'université : http://www.registrar.ufl.edu/catalog/policies/regulationattendance.html). Dans ce cas votre absence sera autorisée et n'affectera pas votre note.

*À noter : Les retards seront notés. S'ils sont répétés à plus de deux reprises, ils constitueront une absence.

ANNEXE I

INFORMATION ON GRADING POLICIES

Grade	Letter Grade	GPA
Scale Point		equivalent
Range (%)		
\geq 90.00	A	4.0
86.7 - 89.9	A-	3.67
83.3 - 86.6	B+	3.33
80.0 - 83.2	В	3.0
76.7 - 79.9	B-	2.67
73.3 - 76.6	C+	2.33
70.0 - 73.2	C	2.0
66.7 - 69.9	C-	1.67
63.3 - 66.6	D+	1.33
60.0 - 63.2	D	1.0
56.7 - 59.9	D-	0.67
< 56.7	E	0

Note: A grade of C- is not a qualifying grade for major, minor, Gen Ed, or College Basic distribution credit. For further information on UF's Grading Policy, see:

http://www.registrar.ufl.edu/catalog/policies/regulationgrades.html

http://www.isis.ufl.edu/minusgrades.html

ACADEMIC HONESTY GUIDELINES

Academic honesty and integrity are fundamental values of the University community. An academic honesty offense is defined as the act of lying, cheating, or stealing academic information so that one gains academic advantage. Any individual who becomes aware of a violation of the Honor Code is bound by honor to take corrective action.

Violations of the Academic Honesty Guidelines include but are not limited to:

Cheating. The improper taking or tendering of any information or material which shall be used to determine academic credit. Taking of information includes copying graded homework assignments from another student; working with another individual(s) on graded assignments or

homework; looking or attempting to look at notes, a text, or another student's paper during an exam.

Plagiarism. The attempt to represent the work of another as the product of one's own thought, whether the other's work is oral or written (including electronic), published or unpublished. Plagiarism includes, but is not limited to, quoting oral or written materials without citation on written materials or in oral presentations; submitting work produced by an on-line translation service or the translation feature of an on-line dictionary as your own.

Misrepresentation. Any act or omission with intent to deceive a teacher for academic advantage. Misrepresentation includes lying to a teacher to increase your grade; lying or misrepresenting facts when confronted with an allegation of academic honesty.

Bribery, Conspiracy, Fabrication. For details see website below.

The UF Honor Code states: We, the members of the University of Florida community, pledge to hold ourselves and our peers to the highest standards of honesty and integrity. On all work submitted for credit the following pledge is either required or implied: *On my honor, I have neither given nor received unauthorized aid in doing this assignment.*

Violations of this policy will result in disciplinary action according to the judicial process. For more details go to: http://www.aa.ufl.edu/aa/Rules/4017.htm

COUNSELING AND MENTAL HEALTH RESOURCES

Students facing difficulties completing the course or who are in need of counseling or urgent help should call the on-campus Counseling and Wellness Center (352-392-1575; http://www.counseling.ufl.edu/cwc/).

ACCOMMODATIONS FOR STUDENTS WITH DISABILITIES

Students requesting classroom accommodation must first register with the Dean of Students Office. The Dean of Students Office will provide documentation to the student who must then provide this documentation to the Instructor when requesting accommodation. Contact the Disability Resources Center (http://www.dso.ufl.edu/drc/) for information about available resources for students with disabilities.

UF POLICY ON RELIGIOUS HOLIDAYS

Students and faculty must cooperate to allow each person to observe the holy days of his or her faith. A student needs to inform the faculty member of the religious observances of his or her faith that will conflict with class attendance, with tests or examinations, or with other class activities prior to the class or occurrence of that test or activity. The faculty member then is obligated to accommodate that particular student's religious observances. Because our students represent a myriad of cultures and many faiths, the University of Florida is not able to assure that scheduled academic activities do not conflict with the holy days of all religious groups. We, therefore, rely on individual students to make their need for an excused absence known in advance of the scheduled activities.